

Contacts :

Philippe Lemarchand ou Martine Chéron

Attachés de presse Insee de Normandie

Tél : 02.31.15.11.14 ou 02.35.52.49.75

Mél : philippe.lemarchand@insee.fr

Mél : martine.cheron@insee.fr

Caen, le 21 décembre 2016

Communiqué de presse

“La recherche en Normandie, un secteur public en retrait”

Insee Analyses Normandie N°19

Les dépenses de recherche et développement (DIRD) en Normandie s'élèvent à 1,2 milliard d'euros en Normandie en 2013, soit 2,6 % du total national. Rapporté au produit intérieur brut (PIB) normand, ce montant correspond à un effort de recherche de 1,3 %, à un niveau plus faible que la France de province (1,95 %). La Normandie se classe ainsi au 8e rang des 13 régions métropolitaines, loin de la cible européenne pour 2020 (3 %). La recherche normande est essentiellement portée par les entreprises privées, qui réalisent trois quarts de ces dépenses. Trois branches de recherche concentrent plus de 40 % des dépenses des entreprises normandes : l'industrie automobile, l'aéronautique et le spatial et l'industrie chimique. La recherche publique est particulièrement faible dans la région avec une contribution à l'effort de recherche de seulement 0,3 % du PIB. L'enseignement supérieur en est un acteur majeur avec 70 % des dépenses de recherche des administrations.

En Normandie, le secteur de la recherche, publique et privée, emploie 11 000 personnes en équivalent temps plein (ETP), soit 4,3 % du total de province, dont 6 400 chercheurs (en ETP également). En matière d'emplois, le poids du secteur public est plus élevé qu'en matière de dépenses : un tiers contre un quart. Le poids de la recherche en Normandie peut s'expliquer à la fois par un déficit dans la recherche publique et par un faible financement public de la recherche des entreprises normandes (3 % contre 7 % en province).

La recherche publique représente 24 % des dépenses de recherche en Normandie, contre 36 % en province. Cela peut s'expliquer par la faible place de l'enseignement supérieur dans la région, principal acteur de la recherche publique, mais aussi par le poids moindre des établissements publics de recherche à caractère scientifique et technologique (EPST) et à caractère industriel ou commercial (EPIC) dans la recherche normande : 21 % de la DIRD publique, deux fois moins qu'en province (43 %). L'enseignement supérieur est le principal acteur de la recherche publique normande avec 70 % des dépenses (2^e région de province pour cette part) et 74 % des emplois contre moins de la moitié en province.

En 2013, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) des entreprises privées normandes s'élevait à 930 millions d'euros et la recherche privée employait 7 400 ETP, dont 4 000 chercheurs. La région se classe au 9e rang des dépenses et au 11e rang des effectifs. L'orientation des PME normandes dans des branches de recherche moins porteuses en termes de dépenses liées à la recherche explique en partie ce retard. La recherche privée est portée principalement par quelques grosses entreprises. Les dix plus importantes entreprises en Normandie, en matière de dépenses de recherche, concentrent 46 % de cette dépense et 33 % des emplois liés à la recherche. Elle est aussi concentrée dans quelques branches de recherche, les trois premières en Normandie, l'industrie automobile, la construction aéronautique et spatiale et l'industrie chimique, représentent 43 % des dépenses et 39 % des emplois, soit une concentration plus forte que sur l'ensemble de la province (33 % des dépenses et 27 % des emplois).

Les emplois de conception-recherche couvrent un champ plus large que celui des personnels de R&D, notamment parce qu'ils comprennent les services des activités informatiques, en particulier le conseil en systèmes informatiques et l'édition de logiciels, Ils sont au nombre de 22 600 en Normandie, soit 3 % du total métropolitain. Ces emplois représentent 1,8 % des emplois normands (2,2 % en province).

Seul 1 emploi de conception-recherche sur 5 est occupé par une femme, contre 1 sur 2 dans l'ensemble des emplois. Elles sont plus présentes parmi les chercheurs de la fonction publique (plus de 37 %) et majoritaires parmi les agents de laboratoire, publics ou privés. Les personnes occupant un emploi de conception-recherche sont plutôt jeunes : plus de la moitié d'entre eux ont moins de 40 ans. Pour près de la moitié ce sont des emplois d'ingénieurs ou cadres d'étude, recherche et développement. La région se particularise par une proportion plus importante de techniciens de recherche-développement (technicien de laboratoire, assistant ingénieur, chimiste, technicien de recherche,...) : plus du tiers contre le quart en France de province.

(consultez gratuitement cette étude sur le site de l'Insee)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=10&idfacette=5> (rubrique statistiques)